

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200227-05-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2020

N° 05/20

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 20 février 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 05 mars 2020,

Objet de la délibération :

Détail du compte 6574 :

Subventions aux associations

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents	
• Dont suppléés :	4
• Dont représentés :	5
• Excusés :	4
• Non excusés	24
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	66
- Contre :	0
- Abstention :	3

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept février,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Procuration M. Laithier Didier à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

Suppléé(e)s M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Barbet Henri par M. Caly Michel, M. Bart Adrien par Mme Ducouloux Marie, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale

Excusé(e) Mmes Berger Danièle, Magneron Monique & Faillenet Bernadette, M. Nicolet Jean-Paul

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Teles Patrick, Bole Léon, Bardey Philippe, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Roland Jean-Louis, Petetin Yves, Simon Gilles, Vergey André, Bruchon Pierre, Quété Gérard & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sylvain Ducret, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Parallèlement au vote du budget primitif 2020 du budget général, il convient de détailler les subventions versées au compte 6574 « *subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé* ».

Conformément à l'annexe budgétaire, il est prévu les versements ci-joints

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à la majorité, trois abstentions Ms. Gosse, Chatelain & Caly, Mmes Van De Woestyne Nathalie & Bordy Cécile ne prenant pas part au vote, valide les versements détaillés ci-joints.

Fait et délibéré en séance, le 27.02.20

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communes
Bastide
ORNANS

7, rue
28.

Objet	Actions	Organisme	Montant
SUBVENTION 2020	CIAS	CIAS	174 000.00
SUBVENTION 2020	SUBVENTION ANNUELLE	Etablissement Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Ornans /EMIPO	101 000.00
SUBVENTION 2020	SUBVENTION ANNUELLE	Etablissement MUSICALOUE	15 000.00
SUBVENTION 2020	SUBVENTION ANNUELLE	Etablissement CFCMA / Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique	30 000.00
SUBVENTION 2020	FESTIVAL DJAH	ASSOCIATION DJAH	1 500.00
SUBVENTION 2020	FESTIVAL CIE ALLEE DES CERISIERS	CIE ALLEE DES CERISIERS	3 000.00
SUBVENTION 2020	TRAILS 2020	Répartition à définir en cours d'année 2020	5 000.00
SUBVENTION 2020	BULE FESTIVAL	LA BOITE A REVES	1 500.00
SUBVENTION 2020	FESTICHANTIER	COMPAGNIE ORDINAIRE D'EXCEPTION	3 500.00
SUBVENTION 2020	SAISON CULTURELLE SAINTE ANNE	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE SAINTE ANNE	1 500.00
SUBVENTION 2020	LA GOUAILLE MAS EHPAD	LA GOUAILLE	1 400.00
SUBVENTION 2020	LUNATIC FESTIVAL	LA MAL LUNEE	3 000.00
SUBVENTION 2020	LES LAVOIRS EN MUSIQUE	action des écoles de musique Bénéficiaire à définir en cours d'année 2020	10 000.00
SUBVENTION 2020	LES SENS DES MOTS	LES SENS DES MOTS	4 000.00
SUBVENTION 2020	DIABLERIE EN PAYS LOUE LISON	CIE GRAVIATION	10 000.00
SUBVENTION 2020	LUCIE ET LES CHEVAUX	LUCIE ET LES CHEVAUX	4 000.00
SUBVENTION 2020	SON ET LUMIERE JOUFFROY D'ABBANS	LA GOUAILLE	5 000.00
SUBVENTION 2020	OFFICE CULTUREL DE QUINGEY	OFFICE CULTUREL DU PAYS DE QUINGEY	1 500.00
SUBVENTION 2020	PROGRAMMATION CULTURELLE TAILLANDERIE	ANIM A NANS	1 500.00
SUBVENTION 2020	HANDIBIKE JOP 2024	ASSOCIATION JOP 2024	1 000.00
SUBVENTION 2020	FRUITIERE CULTURELLE FOURMILIERE	CIE GRAVIATION	6 500.00
SUBVENTION 2020 / DOTATION COMPLEMENTAIRE	DOTATION COMPLEMENTAIRE ECOLE DE MUSIQUE	ECOLE DE MUSIQUE / A REPARTIR DANS UNE PROCHAINE DELIBERATION	4 000.00
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 20 ANS	ANNIVERSAIRE 20 ANS	EMIPO	1 500.00
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 20 ANS	ANNIVERSAIRE 20 ANS	CFCMA	1 500.00
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 20 ANS	ANNIVERSAIRE 20 ANS	MUSICALOUE	1 500.00
TOTAL			392 400.00
TOTAL Associations hors CIAS			218 400.00

Commune de Combeaufontaine

7, rue de la République
28270 Combeaufontaine

